

Le Crès, le 06/12/2014

Répondre à S. Dominguez  
Président de l'association InfoLeCres  
Rés. Terrasses Maumarin - A22  
3, Avenue Monteroni d'Arbia  
34920 Le Crès

**A l'attention de M. BOTTON**  
**Délégué Régional d'ORANGE**  
**Direction régionale Languedoc-Roussillon**  
**188 rue Euclide CS 70068, 34967 Montpellier**

Objet : Doléances des créssois

P.J. : Comparaison débits internet des communes, extrait des commentaires de la pétition

Monsieur Botton,

Nous souhaiterions, au nom de tous les créssois concernés par ce problème, attirer votre attention sur la fracture numérique qui affecte notre commune à cause du débit Internet anorexique dont nous disposons. Certains habitants du Crès n'ont même pas le débit minimum légal, c'est à dire 2 Mbit/s. Or, comme vous le savez, **le Sénat a adopté, le 14 février 2014, le projet de loi sur l'aménagement numérique du territoire fixant à 8 Mbits/s le débit minimum légal à partir du 31 Décembre 2015 (article 8).**

Dans les tous prochains jours, un choix va être fait par ORANGE et la Métropole de Montpellier pour décider quelles seront les communes qui feront parties du prochain lot de déploiement de la fibre optique. Les villes de Lattes et du Crès se trouveraient en concurrence directe. Or, au regard des critères de sélection d'ORANGE (faiblesse du débit, densité de population, ...), notre commune devrait logiquement être sélectionnée. Si tel ne devait pas être le cas, les créssois devraient encore attendre 5 à 6 ans de plus avant de rattraper un retard technologique déjà hors la Loi et qui ne ferait que s'aggraver après le 31 décembre 2015.

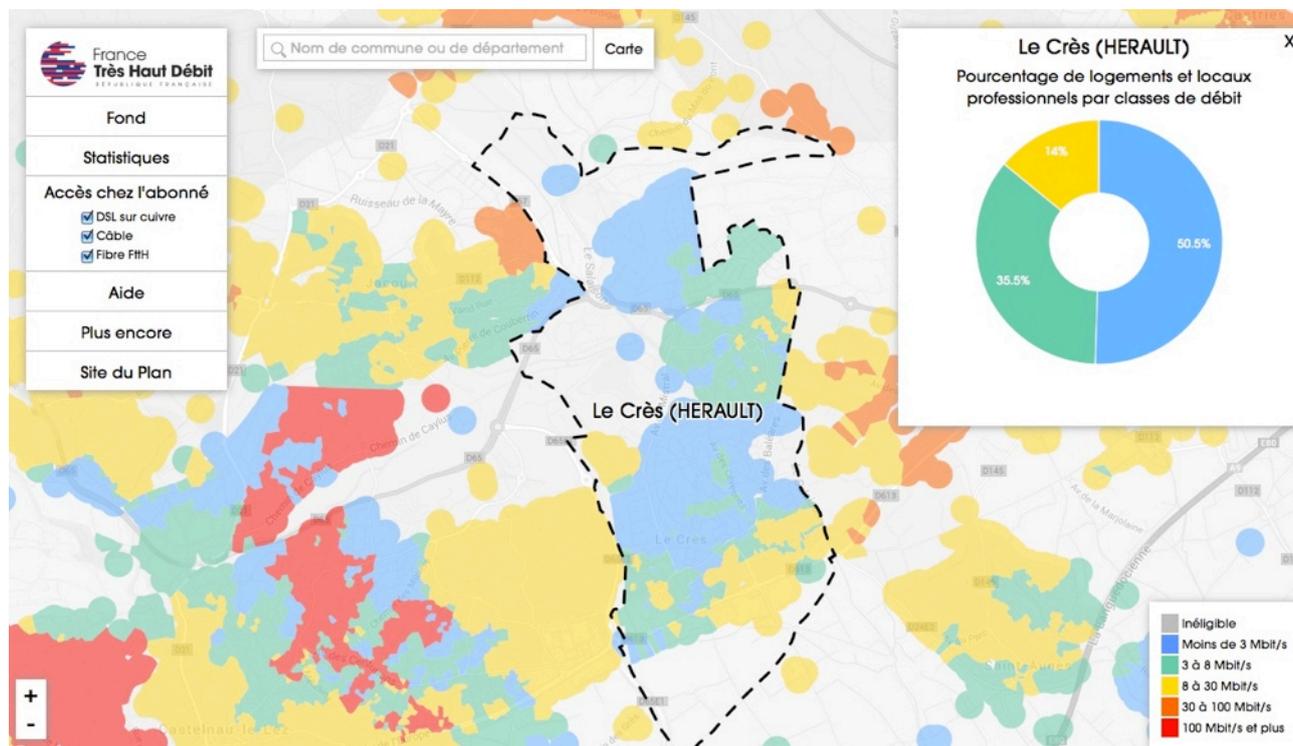
Comme l'illustre l'extrait des commentaires de la pétition en cours, qui compte à ce jour près de 500 signatures, les citoyens du Crès sont désespérés. Les documents, ci-joint, résument clairement pourquoi : **Le Crès est la commune de la Métropole de Montpellier la plus défavorisée concernant l'accès au haut débit Internet. C'est la dernière de la classe.**

Nous espérons sincèrement que notre courrier saura retenir votre attention et que vous prendrez en compte la situation particulière de la commune du Crès dans ce dossier.

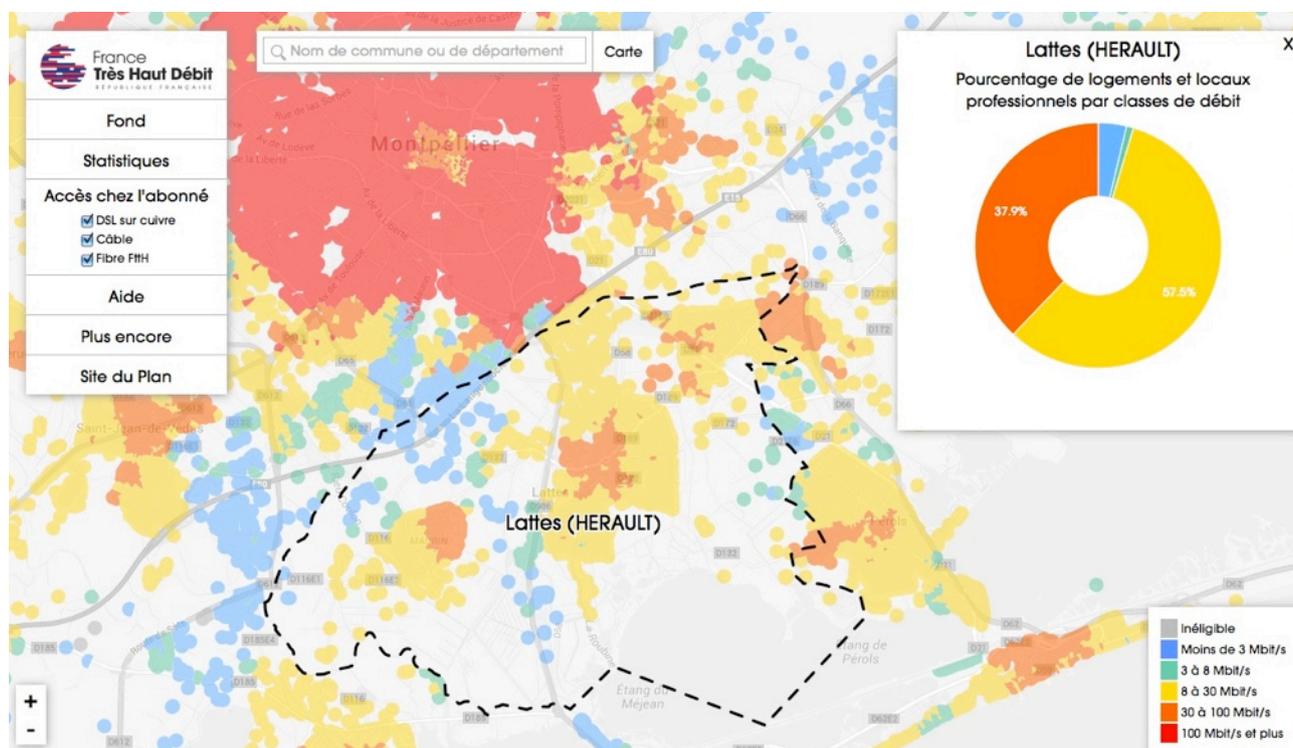
Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, M. Botton, l'expression de nos respectueuses salutations.

**Les 480 signataires de la Pétition (en cours) pour le Haut débit Internet au Crès**

**Cartographie du débit internet de l'observatoire France THD (ICI). La comparaison entre Lattes et Le Crès montre clairement que notre commune est de loin la plus en défavorisé.**



Au Crès, plus de la moitié des abonnés ont des débits inférieurs à 3 Mbit/s tandis qu'à Lattes 90% abonnés surfent à des débits compris entre 8 et 100 Mbits/s ...



En toute logique et selon les critères même d'ORANGE, le Crès devrait être prioritaire et faire partie du prochain plan de déploiement de la fibre optique chez l'abonné.

Au niveau de la densité de population, qui est un des critères de sélection d'ORANGE, Le Crès se caractérise par un nombre d'habitant au km2 nettement supérieur à Lattes (1413 hab./km2 contre 566hab./km2). La superficie de la commune du Crès (6 km2) est aussi un atout pour ORANGE puisque nettement moins grande que celle de Lattes (24 km2). Le déploiement de la fibre y sera plus rapide.

## LATTES



Blason

### Administration

<b>Pays</b>	 France
<b>Région</b>	Languedoc-Roussillon
<b>Département</b>	Hérault
<b>Arrondissement</b>	Montpellier
<b>Canton</b>	Lattes (chef-lieu)
<b>Intercommunalité</b>	Montpellier Agglomération
<b>Maire Mandat</b>	Cyril Meunier 2014-2020
<b>Code postal</b>	34970
<b>Code commune</b>	34129

### Démographie

<b>Population municipale</b>	15 754 hab. (2011)
<b>Densité</b>	566 hab./km <sup>2</sup>

### Géographie

<b>Coordonnées</b>	 43° 34' 12" Nord 3° 54' 34" Est
<b>Altitude</b>	Min. 0 <sup>1</sup> m – Max. 26 <sup>2</sup> m
<b>Superficie</b>	27,83 km <sup>2</sup>

## LE CRÈS



Héraldique

### Administration

<b>Pays</b>	 France
<b>Région</b>	Languedoc-Roussillon
<b>Département</b>	Hérault
<b>Arrondissement</b>	Montpellier
<b>Canton</b>	Castelnau-le-Lez
<b>Intercommunalité</b>	Montpellier Agglomération
<b>Maire Mandat</b>	Pierre Bonnal 2014-2020
<b>Code postal</b>	34920
<b>Code commune</b>	34090

### Démographie

<b>Population municipale</b>	8 250 hab. (2011)
<b>Densité</b>	1 413 hab./km <sup>2</sup>

### Géographie

<b>Coordonnées</b>	 43° 38' 53" Nord 3° 56' 23" Est
<b>Altitude</b>	Min. 29 m – Max. 83 <sup>1</sup> m
<b>Superficie</b>	5,84 km <sup>2</sup>

## Extrait des 105 commentaires de la Pétition pour le Haut débit Internet pour le Crès

Source : <http://www.mesopinions.com/petition/medias/ramer-surfer-voulons-nra-cres/9004>

-> 480 signatures au 6 Décembre 2014

-  
Débit descendant :0.92Mb  
Débit montant : 0.18 Mb  
Le soir à 17h30. Qui dit mieux?

-  
Je suis nouveau résident au Crès depuis Février. Je viens d'une ville moyenne de la vallée du Rhône où je disposai depuis longtemps d'une connexion avec un haut débit. J'ai été très surpris en m'installant près de Montpellier de retourner à l'âge de pierre des connexions; téléchargement difficile; impossibilité d'utiliser ma free box. Vraiment, cela me semble urgent de résoudre ce problème dans notre commune. On a du mal à comprendre une telle inertie face à cette problématique.

-  
Nous sommes au 21 siècles et nous avons un débit internet digne de la préhistoire du net. Comment pouvons nous intéresser des entrepreneurs avec en outre un débit aussi bas alors que nos proches voisins sont déjà à des débits très très nettement supérieurs au notre.

-  
Je travaille dans l'édition de logiciels en Saas et là dès que quelqu'un de ma famille regarde la télé avec la box, impossible de se connecter a internet, c'est juste dingue. Tous mes amis hallucinent et cela renvoie une très mauvaise image du Cres. Dommage!

-  
Il serait temps que le Crès sorte de la préhistoire !!!

-  
Complètement choqué par ce que j'apprends alors que je suis un cressois en devenir, je regrette amèrement ma décision d'emménager au Crès et si la situation ne s'améliore pas très rapidement cette ville va être abandonné au profit des autres communes...

-  
La connexion internet est très difficile surtout dans une famille composée de 2 parents et 4 enfants comme la mienne, nous ramons ensemble sur une connexion de 200ko/s ! C'est invivable!

-  
Il serait temps si, en plus de satisfaire les Cressois, nous voulons que notre commune soit attractive pour les entreprises qui cherchent un lieu d'installation...

-  
Incroyable ... de plus en plus de gens travaillent depuis chez eux (télétravail) dont je fais parti puisqu'informaticien. Je vais devoir quitter Le Cres à peine après y être arrivé parce que je ne peux pas travailler. Que fais la mairie à part des ronds-points? Les transports et les télécommunications sont essentiels au développement économique, à moins qu'on préfère des chomeurs?

-  
Entièrement d'accord avec cette pétition. Dois-je déménager à Castries pour avoir du haut débit ? On est pret à le faire ! La famille Richard - du Puech cabrier (encore une fois les oubliés !)

-  
**Il est inconcevable qu'une commune de l'Agglo de Montpellier prenne un tel retard et traîne un tel handicap.**